Cégep
Beauce-
Appalaches

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE) ANNÉE 2026

GUIDE DE STAGE DE L'ÉTUDIANT·E

LE PROGRAMME

La description

L'Alternance travail-études (ATE) est un programme du ministère l'Enseignement supérieur du Québec. Il consiste à réaliser deux (2) stages rémunérés à des périodes précises en alternance travail-études :

STAGE 1 : après la 1re année d'études
STAGE 2 : après la 2e année d'études

*Possibilité d'un **stage 3** pour les parcours d'études sur 4 ans*

Les critères d'admissibilité

Il faut étudier à temps complet, dans un de ces programmes qui offrent l'ATE :

- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'administration et de gestion
- Techniques du design d'intérieur
- Techniques de l'informatique
- Techniques de santé animale
- Techniques d'éducation spécialisée
- Technologie du génie civil
- Technologie du génie industriel

PÉRIODES POUR L'ANNÉE 2026

Session à l'été :
Du 25 mai au 14 août 2026

POUR L'INFORMATIQUE SEULEMENT :

Session à l'été et à l'hiver :
Du 5 janvier au 27 février 2026

LES AVANTAGES DE L'ATE

- ✓ Obtenir la mention « ATE » qui sera inscrite sur le bulletin.
- ✓ Cumuler six (6) mois d'expérience dans votre domaine d'études.
- ✓ Augmenter vos chances de réussite dans vos études ainsi que votre employabilité. (Selon un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur – 2024)
- ✓ Confirmer votre choix de carrière.
- ✓ Être payé pour apprendre.
- ✓ Développer les compétences requises en milieu de travail.
- ✓ Mettre en pratique vos apprentissages académiques.
- ✓ Découvrir des milieux de travail.
- ✓ Avoir accès aux services du Cégep pour votre expérience de travail pendant vos études.
- ✓ Contribuer à l'amélioration de votre programme d'études. (Vos commentaires et ceux de l'employeur.)

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La personne responsable au Cégep Beauce-Appalaches

- L'accompagnement dans les démarches : recherche de milieu, préparation du curriculum vitae (CV), lettre de présentation, entrevue.
- La diffusion des offres de stages.
- La préparation et l'approbation des contrats de stages.
- La vérification du suivi de stage effectué.
- Effectuer les suivis administratifs du programme.

L'employeur

- Déterminer vos tâches pour votre ATE.
- Attitrer une personne responsable dans l'organisation.
- Accueillir et accompagner pour l'intégration dans l'entreprise.
- Considération de la personne stagiaire comme un·e employé·e à part entière.
- Assurer la sécurité selon les normes établies.
- Évaluer le travail effectué et transmettre un rapport d'appréciation en fin de stage.

Vous en tant que personne stagiaire

- Vous investir dans votre démarche | Vous avez la responsabilité de trouver votre milieu de stage.)
- Vous engagez à réaliser les deux (2) stages | Retour aux études après votre 2e stage pour un minimum de 45 heures.
- Être à l'affût des offres publiées sur le site Web du Cégep Beauce-Appalaches ou dans les ministères, vos contacts, etc.
- Surveiller vos MIO et vos courriels | Répondre aux messages rapidement.
- Préparer votre CV et votre lettre de présentation.
  Lien disponible pour guider votre démarche : Les essentiels de la recherche d'emploi.
- Poser votre candidature et ne pas hésiter à en poser plusieurs.
- Rencontrer votre futur employeur.
- Transmettre les coordonnées de votre employeur à ate@cegepba.qc.ca.
- Signer votre contrat de stage.
- Respecter votre contrat avec votre employeur.
- Participer à la rencontre de suivi en début de stage (1er mois).
- Produire une autoévaluation en fin de stage.

Cégep
Beauce-
Appalaches

LES COORDONNÉES

Claude Caron
Conseiller pédagogique

Responsable de l'ATE
Cégep Beauce-Appalaches

Tél. : 418-228-8896, poste 2259
S.F. : 1 800 893-5111, poste 2259

C. : ate@cegepba.qc.ca

Direction des services de la formation continue

1055, 116e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Tél. : 418 228-8896, poste 2222
S.F. : 1 800 893-5111
C. : fcontinue@cegepba.qc.ca
Site Web : www.cegepba.qc.ca/fc